

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 142 (1997)
Heft: 10

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

l'on pourrait opposer à cette initiative. Apparemment, on songe à gagner du temps et à élaborer d'abord le concept de la nouvelle armée, moins nombreuse et peut-être moins chère. Or, une armée doit être conçue en fonction d'une analyse approfondie de l'évolution et des perspectives stratégiques, en fonction des objectifs de l'Etat et de la mission qui lui est assignée. C'est cela qui déterminera le coût de cet instrument militaire. Il est donc inadmissible de vouloir faire dépendre la

décision concernant cette initiative de concessions que l'on ferait préalablement dans le cadre d'une nouvelle réorganisation de l'armée.

Si, en haut lieu dans ce pays, on lisait davantage, on saurait que le maréchal comte Souvorov, qui n'a jamais subi de défaite, même pas sur territoire suisse en 1799 en dépit de circonstances dramatiquement adverses, enseignait que l'adversaire qui recule doit être poursuivi : « C'est la poursuite seule qui anéantit

l'ennemi en fuite ». Cet adversaire qui est, depuis de nombreuses années à l'origine de toutes les initiatives dirigées contre une défense crédible ou qui les soutient, vient d'essuyer une défaite cuisante : moins de 25 % du peuple et aucun canton ont approuvé son initiative le 8 juin. Forçons-le donc à justifier sa nouvelle initiative anti-armée : la milice l'attend de pied ferme !

D. B.

**PRENEZ PLACE:
LA NOUVELLE ASSU-
RANCE AUTO MOBICAR
VOUS ATTEND.**

mobicar

Mobilière Suisse
Société d'assurances
l'assurance d'être bien assuré